

ARCHITECTES : « NOUS SOMMES MENACÉS »

La Loire en chiffres

Dans la Loire 280 architectes sont inscrits à l'Ordre. 70 % des architectes, comme un peu partout en France, travaillent seuls ou avec un assistant. Les autres sont regroupés en sociétés.

Les uns et les autres souffrent dans la Loire, observe Jean-Francis Bonnard, les cabinets individuels du fait de la baisse de la construction individuelle, les grandes sociétés du déficit de la commande publique, soumise par ailleurs à une concurrence qui s'est élargie au national. La Chambre syndicale des architectes de la Loire comprend 25 adhérents mais offre à tous les architectes du département, à travers des rencontres mensuelles, un espace de rencontre avec des intervenants extérieurs.



© STOCKLUB

Une étude fait apparaître qu'en Aquitaine 30 % des architectes inscrits à l'ordre seraient au RSA (photo d'illustration)

Les 23, 24 et 25 octobre se tiendra à Saint-Étienne le 45^e congrès national des architectes à l'invitation de la Chambre syndicale des architectes de la Loire que préside Jean-Francis Bonnard. Il s'explique sur le sens de cette rencontre qui a pour thème « Plus d'architectes ? + d'architectes ! »

Saint-Étienne a été retenue pour recevoir le congrès national des architectes. Combien attendez-vous de congressistes ?

400 à 500 personnes, principalement des architectes, mais pas seulement. En dehors de l'assemblée générale de l'Unsa (Union nationale des syndicats français d'architectes) que nous tiendrons jeudi matin, le congrès sera ouvert à tous les acteurs de l'acte de bâtir, en amont et en aval, aussi bien les bureaux d'étude en amont que les industriels du bâtiment et le BTP en aval. D'ailleurs un salon des industriels se tiendra sur 76 stands avec une nou-

veauté pour un congrès national que nous avons voulu introduire : l'ouverture d'un village des industriels locaux, en l'occurrence ligériens.

Le thème de votre congrès soulève la question qu'il n'y ait « plus d'architectes », votre profession est-elle menacée ?

Oui elle est menacée. Notre préoccupation d'aujourd'hui est la déréglementation annoncée. Nous sommes une profession protégée. Le recours à un architecte s'impose pour tout dépôt de permis de construire au-delà de 170 m² de construction. Si cette règle, issue de la loi de 1977 qui déclare les architectes d'intérêt public, tombait-il est clair que les promoteurs s'empareraient du champ de l'architecture.

Est-ce que ce n'est pas un peu déjà fait avec la réduction tendancielle de la part de l'architecte dans la maîtrise d'œuvre ?

C'est une tendance qui nous inquiète aussi et dont il sera question au congrès. Le rôle de chef d'orchestre, organisateur et contrôleur de la construction échappe de plus en plus à l'architecte avec la prise d'importance des bureaux d'étude qui

se structurent et grignotent cette part de la maîtrise d'œuvre. La place de l'architecte se réduit de plus en plus à la seule conception. On le voit notamment dans les partenariats public-privé, où la part de l'architecte diminue : il est marginalisé dans sa fonction de pilote que de grandes sociétés prennent à leur charge. En contrepoint et en contrepois de la prise en main des marchés par les promoteurs, émerge aujourd'hui le statut d'architecte-constructeur. Une structure juridique qui permet à l'architecte de prendre en charge l'ensemble des travaux et les sous-traiter à des entreprises. Ce concept qui se développe manque encore de cadre juridique.

Qu'est-ce qui menace encore les architectes ?

Pour les architectes en général, le problème actuel c'est celui de la commande. 70 % de travaux faits en France proviennent de la commande publique qui s'est peu à peu effondrée. En tant que président j'ai eu à constater des dépôts de bilan dans la Loire et je connais des confrères en difficulté. Une étude fait apparaître qu'en Aquitaine 30 % des architectes inscrits à l'ordre seraient au RSA.

C'est un souci important pour notre profession.

Quelle autre thématique se détache du congrès ?

Un atelier autour des Bim (Building information modeling, ou en français Modélisation des données du bâtiment, Ndlr). Le Bim est une maquette numérique du bâtiment, en 3D, partagée entre tous les intervenants de la construction qui peuvent y intervenir. Elle intègre toutes les données du bâtiment que chaque intervenant de la construction peut modifier. Cette technologie qui est en train de naître, complexe, suscite notre réflexion sur la manière de bien l'employer et défendre dans cette interface l'intérêt de l'architecte.

■ **Propos recueillis par Daniel Brignon**

Le congrès national des architectes se tient les jeudi 23 et vendredi 24 octobre au Centre des congrès de Saint-Étienne. Le samedi 25 octobre les congressistes seront en visite selon un parcours architectural qui passera par le site Le Corbusier à Firminy et le nouveau quartier de la Manufacture à Saint-Étienne.